



## Communiqué

### Campagne de prévention de la Police de Lausanne

#### « En e-trot', je laisse le trottoir aux piétons »

**Dès le 15 septembre, la police de Lausanne mènera une campagne de prévention « En e-trot', je laisse le trottoir aux piétons » destinée à sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs de trottinettes électriques sur les règles à respecter afin de garantir leur sécurité et celle des autres personnes. Quatre journées de formations pratiques seront également proposées au jardin de circulation, puis sur la route.**

La police de Lausanne mènera une campagne de prévention du 15 septembre au 19 octobre 2022, destinée à sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs de trottinettes électriques sur les bons comportements à adopter au guidon. Cette action de prévention « en e-trot', je laisse le trottoir aux piétons », permettra notamment de rappeler cinq règles de base, à savoir que la vitesse de ces engins est limitée à 20 km/h, l'âge minimal d'utilisation est de 14 ans (permis requis entre 14 et 16 ans), la puissance maximale est de 500 watts, une seule personne est autorisée par trottinette et enfin seule la chaussée leur est autorisée, ce qui exclut les trottoirs hors des bandes cyclables.

Durant la période de la campagne, des affiches seront visibles en ville. Des actions de communication se dérouleront sur les réseaux sociaux et un concours, organisé sur ces plateformes avec le soutien du TCS Vaud, permettra de gagner une trottinette électrique. En parallèle, le jardin de circulation de la police de Lausanne sera ouvert aux utilisatrices et utilisateurs de trottinettes électriques durant quatre journées (21.09 / 24.09 / 08.10 / 12.10 – détails [www.lausanne.ch/trottinettes-electriques](http://www.lausanne.ch/trottinettes-electriques)). Nos spécialistes de prévention routière seront sur place et rappelleront les règles de sécurité à respecter, avant d'accompagner des groupes sur un trajet commenté dans le sud de la ville.

Une séance d'information avec essai de trottinettes électriques et trajet commenté sera organisée pour les représentantes et représentants des médias le mercredi 14 septembre à 13h00 au jardin de circulation, Vallée de la Jeunesse. L'accompagnement sera assuré par les spécialistes de la prévention routière de la Police de Lausanne. Annonce de participation par email à [pmlpressepolice@lausanne.ch](mailto:pmlpressepolice@lausanne.ch).

le corps de police

Lausanne, le 13 septembre 2022

**Renseignements complémentaires:**

Cap Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication 021 315 33 55